

# Contre Attaque Campagne contre des membres de la FI

KOMPROMAT : DES CAMPAGNES DE DÉSTABILISATION ET DE DIFFAMATION CONTRE LES MEMBRES DE LA FRANCE INSOUMISE

– Accusations de pédocriminalité, de terrorisme, d'usage de drogue, mensonges produits en quantité industrielle : tous les coups sont permis –

Nous pensions avoir atteint le sommet de l'infamie avec la minute de silence de l'Assemblée pour un néo-nazi sur fond de criminalisation de l'antifascisme et de diffamations contre la France Insoumise. Ce n'était en fait qu'un avant-goût. La France du macronisme finissant et ses médias concurrencent largement le trumpisme en terme de mensonges. Et les 24 dernières heures en sont la preuve. Depuis le 2 avril, l'intégralité des médias retransmet des fuites policières illégales. Pour la première fois de l'histoire, une élue a été mise en cellule et a subi une véritable campagne en temps réel, avec divulgation de la procédure, sans pouvoir se défendre. L'eurodéputée Rima Hassan a été salie, insultée et calomniée dans toute la presse : par exemple, en seulement quelques heures, la chaîne BFM a affiché 12 bandeaux accusant l'élue de détenir de la drogue, tout en invitant sur le plateau différents élus d'extrême droite. Tout était évidemment faux.

Rima Hassan était convoquée une nouvelle fois pour «apologie du terrorisme», pour un tweet de soutien à la cause palestinienne. La loi sur l'apologie du terrorisme a été votée en 2014, soi-disant pour lutter contre l'incitation à commettre des attentats. En quelques années, elle a été instrumentalisée et dévoyée, au point de viser aujourd'hui des centaines de personnes dont le seul tort est de dénoncer le génocide à Gaza : syndicalistes, élus, associatifs, anonymes... Il s'agit d'une procédure bâillon, rarement suivie d'une condamnation, mais suffisante pour intimider et briser.

Mais Rima Hassan a l'habitude de ces convocations, et y allait sereinement. Sauf que le 2 avril, elle est placée en garde à vue. Un abus évident, comme la justice en prend l'habitude : des centaines de milliers de personnes sont privées de liberté en France chaque année, jetées dans des cellules puantes, humiliées, parfois pour de simples propos ou idées. Cette garde à vue, manifestement arbitraire, fuite instantanément dans la presse. Et c'est le début d'un déchaînement.

Une heure plus tard, Europe 1, média possédé par Bolloré, lance une bombe : Rima Hassan est en possession de «drogue dure», une «drogue de synthèse», et de cannabis. L'info est instantanément reprise partout, cela fait les gros titres jusqu'au lendemain matin : «Rima hassan dans la tourmente», «Un sac à main et de la drogue dedans», «Deuxième affaire gênante pour LFI». Des milliers de comptes macronistes et RN s'y mettent à cœur joie, y compris des élus. Les prétendues déclarations de la détenue en garde à vue sont retranscrites, ses résultats de test urinaires sont étalés. Rien n'est vrai, tout est inventé.

Personne, sur les plateaux, ne se demande comment une élue, juriste, convoquée au commissariat, pourrait être assez stupide pour y amener de la drogue.

Personne, surtout, n'interroge le fait qu'une procédure judiciaire, sensée être secrète, soit transmise en direct à la presse d'extrême droite.

Des policiers, en violation totale de leurs devoirs, sont en contact permanent toute la journée avec leurs relais au sein de l'empire Bolloré pour nourrir un narratif diffamatoire. Et personne, au sein de la police et de la justice, n'a cherché à faire cesser cette opération. Il s'agit d'une manœuvre concertée de déstabilisation et de manipulation de l'opinion, comme l'affaire Deranque.

À la sortie de cellule de Rima Hassan, tard dans la soirée, les mensonges commencent à se dégonfler, et les tweets publiés dans la journée sont supprimés en masse. Le récit médiatique vole en éclat ce vendredi 3 avril. Rima Hassan

n'avait dans son sac que du CBD, un produit légal et habituel pour de nombreux français. Son test urinaire était négatif, en-dehors de quelques traces de ce CBD. Une journée de mensonges, d'insultes, de salissures, pour moins qu'un simple joint. Et pendant ce temps, le vrai sujet, celui du génocide à Gaza et des crimes israéliens, passe au second plan.

Il faut appeler les choses par leur nom : ce genre d'opération serait qualifié de Kompromat en Russie. Une pratique visant à fabriquer des éléments compromettants et infamants pour détruire des opposants et leur réputation. En France, on peut parler de barbouzerie, c'est-à-dire une basse besogne réalisée par la police politique avec les mêmes objectifs. Dans tous les cas, ce qui a eu lieu le 2 avril est tellement grossier et minable qu'on pensait ces pratiques réservées à de vieux régimes autoritaires à bout de souffle. Il faut se rendre à l'évidence : nous sommes revenus dans une ère où tous les coups sont permis, où le réel n'a plus aucune importance, où seule compte la bataille des récits. Et cela va augmenter sans cesse jusqu'aux élections présidentielles.

Quant au fond de l'affaire, «l'apologie du terrorisme», il faut rappeler que Rima Hassan a été visée par 16 procédures, dont 13 ont été classées sans suite. S'il restait des chaînes de télévision intègres en France, l'angle médiatique aurait été celui-ci : une eurodéputée franco-palestinienne subit un harcèlement judiciaire. Et de vrais journalistes auraient souligné que Louis Sarkozy, qui a déclaré à propos des palestiniens «qu'ils crèvent tous», Meyer Habib, qui a soutenu un régime génocidaire, ou encore le porte-parole de l'armée israélienne Olivier Rafowicz, tenant des propos criminels sur toutes les chaînes, n'ont jamais été poursuivis. Le cas de Rima Hassan, aussi caricatural soit-il, n'est pas isolé. Durant la campagne des municipales, les candidats insoumis Sébastien Delogu à Marseille, François Piquemal à Toulouse et David Guiraud à Roubaix ont été visés par une opération coordonnée impliquant de faux sites internet et blogs anonymes, qui ont diffusé contre ces candidats des accusations de viol, de pédocriminalité ou des liens avec des groupes radicaux. Ils ont été visés par des affiches avec des QR codes placardés sur les murs, redirigeant vers ces contenus infamants. Des centaines de faux comptes sur les réseaux sociaux, souvent avec des photos générées par IA, localisés à l'étranger, ont massivement amplifié la désinformation. Par exemple, David Guiraud a été visé par une tentative d'ingérence numérique étrangère, en plus des campagnes diffamatoires «classiques» de Cnews. À Marseille, Sébastien Delogu a été visé par un site intitulé «blog de Sophie», prétendant être celui d'une ancienne collaboratrice accusant Delogu de violences, et expliquant «comment Sébastien Delogu m'a fait du mal et a détruit ma vie». Cette campagne n'a pas eu lieu qu'en ligne, puisque le lien vers ce blog a été collé dans les rues de Marseille. Une enquête pour diffamation est ouverte. À Toulouse, le candidat François Piquemal était en position de remporter la mairie, et donc une victoire symbolique très forte pour la gauche. D'une part, il a subi des menaces de mort, la divulgation en ligne de ses mots de passe numériques et de son adresse personnelle. De l'autre, des accusations en ligne de pédocriminalité l'ont visé. Enfin, de fausses images en ligne assimilant le candidat à l'islamisme ou au groupe Action Directe, et la distribution illégale de bulletins de vote au nom de Jean-Luc Moudenc, son adversaire de droite. Il a finalement perdu de peu. Ces pratiques sont inqualifiables.

Face à des tentatives aussi graves et concertées d'ingérences dans la vie électorale, les services de contre-espionnage et les services de renseignement ont mené l'enquête, et sont remontés jusqu'à une filière israélienne. Derrière ces attaques, on trouve selon le Canard Enchaîné, le groupe Elnet. Il s'agit d'un lobby pro-israélien dont le travail est d'infiltrer les cercles de pouvoir français. Elnet signifie «European Leadership Network» et se définit comme «une organisation indépendante dédiée au renforcement des relations entre la France, l'Europe et Israël». En réalité il s'agit d'un groupe de pression contrôlé par Netanyahu.

Elnet affiche ses objectifs sur son site internet : «Constituer un réseau puissant» et «impacter l'opinion publique». Bref, manipuler la population française et contrôler la classe politique au service des intérêts de l'extrême droite israélienne.

Elnet crée des liens avec des élus locaux depuis des années. Une enquête de Médiapart a rappelé qu'Elnet avait envoyé une centaine de parlementaires français, tous frais payés, en Israël depuis 2017. Ce groupe a organisé une soirée «contre l'islamisme» en mars dernier, où s'étaient rendus de nombreux dirigeants français, dont Bruno Retailleau.

À quand une commission d'enquête sur «l'entrisme sioniste en France», et une «loi séparatisme» visant les réseaux israéliens ?